



Lettre d'information du mois d'Avril

Mairie

Chères Lantières, chers Lantiers,

C'est avec beaucoup d'émotion, de responsabilité et d'enthousiasme que je m'adresse à vous aujourd'hui en tant que nouvelle maire de Lans-en-Vercors.

Ce moment marque l'ouverture d'un nouveau chapitre pour notre commune.

Un chapitre qui fait suite à ceux écrits par les équipes municipales précédentes, et que nous remercions ici chaleureusement et respectueusement pour le travail accompli. Un chapitre que nous voulons construire avec vous, dans le respect de la pluralité et de la diversité des habitants, des parcours de vie et des usages qui font la richesse de notre village.

Je m'engagerai à exercer cette fonction collectivement avec l'ensemble du conseil municipal, dans un esprit d'écoute, de dialogue et de respect, avec la majorité comme avec la minorité.

Nous travaillerons dans l'intérêt de notre commune et de notre territoire, avec une volonté d'ouverture, de proximité avec les équipes, les acteurs locaux et les habitants, et un fonctionnement où le débat démocratique sera vivant et exigeant.

Parce que nous partageons toutes et tous un même attachement à Lans-en-Vercors, et le désir d'y bien vivre, aujourd'hui et demain, c'est ensemble que nous avancerons.

Violaine Vignon, Madame la Maire de Lans-en-Vercors



De haut en bas et de gauche à droite : Thierry LEBEL, Bastien CHALAVON, Mathis COSTE, Jérôme RILLIOT, Yannick ROCHAS, Michaël KRAEMER, Philippe BERNARD, Léa BESNARD, Valérie MOUTON, David VILAIN, Clémentine BARDO, Françoise BUGNET-BRECHENMACHER, Violaine VIGNON, Irina BRANDINA, Cécile BOURBAL, Caroline BIARD, Frédéric ROCHAS, Anaëlle ROCHAS, Joseph BOYER, Katelyne BRÄUNLICH, Julien AMMAR, Salomé MALVERGNE, Nicolas LESPINASSE

Présentation du nouveau conseil municipal

Maire : Violaine VIGNON

1er adjoint : Joseph BOYER

2ème adjointe : Françoise BUGNET-BRECHENMACHER

3ème adjoint : Julien AMMAR

4ème adjointe : Katelyne BRÄUNLICH

5ème adjoint : Nicolas LESPINASSE

6ème adjointe : Clémentine BARDO

Conseillers et conseillères municipaux de la majorité : Thierry LEBEL, Frédéric ROCHAS, Valérie MOUTON, Jérôme RILLIOT, Irina BRANDINA, Léa BESNARD, David VILAIN, Bastien CHALAVON, Anaëlle ROCHAS, Salomé MALVERGNE, Mathis COSTE

Conseillers et conseillères municipaux de la minorité : Michaël KRAEMER, Caroline BIARD, Philippe BERNARD, Cécile BOURBAL, Yannick ROCHAS

Enfance-jeunesse



Inscriptions rentrée 2026-2027

La période d'inscription pour la prochaine rentrée scolaire aura lieu dès le retour des vacances de printemps.

Vous pouvez d'ores et déjà préparer les documents à fournir mais les rendez-vous avec les directrices se feront plus tard !

Toutes les informations sur le [site internet de la commune](#).

Ce sont déjà les vacances !!

Du 6 au 17 avril, les enfants vont pouvoir profiter du merveilleux programme concocté par l'équipe de l'accueil de loisirs. Le printemps pointe le bout de son nez grâce aux lapins de Pâques, aux petites fleurs et aux balades sur les sentiers du Vercors ...

DU 6 AU 10 AVRIL

LUNDI :

Férié

MARDI :

"Croque-carotte" atelier culinaire
-
"Pierre lapin" grand atelier

MERCREDI :

"Lapin masqué Ohé-Ohé" atelier créatif
-
"Le bal des lapins" atelier festif

JEUDI :

"La tournée des terriers" balade
-
"L'a peint" activité manuelle

VENDREDI :

"Les bonds du lapin" jeux collectifs et manuelles
-
"Panpan est de sortie" jeux collectifs et manuelles

L'ATELIER DES LAPINS

MATERNELLES

**VOUS POUVEZ DÉPOSER VOS ENFANTS
ENTRE 7H30 ET 9H ET VENIR LES
RÉCUPÉRER ENTRE 17H ET 18H30
POUR LE BON DÉROULÉ DE LA
JOURNÉE MERCI DE RESPECTER LES
HORAIRES.**

**CHAQUE ENFANT DOIT AVOIR UNE
TENUE ADAPTÉE À L'ACTIVITÉ ET À
LA MÉTÉO.**

**UN CHANGE EST DEMANDÉ DANS LE
SAC AINSI QU'UNE GOURDE**

DU 13 AU 17 AVRIL

LUNDI :

"La naissance d'un artiste" activité manuelle
-
"Silence, ça bouge" jeux d'expression

MARDI :

"Graines d'artistes" activité manuelle
-
"Expression dansante" jeux d'expression

MERCREDI :

"Ouvrons les portes du jardin" activité manuelle
-
"Les artistes font des bêtises" jeux de relais

JEUDI :

"Les pâtissiers en herbe" pâtisserie
-
"Le jardin est tout vert" jeux

VENDREDI :

"Où est monsieur patate?"
balade avec pique-nique
-
"L'explosion de la nature" activité manuelle

LES JARDINS DES ARTISTES

**DU 6 AU 10
AVRIL**

LUNDI :

Férié

MARDI :

“Le souffle du dragon” activité manuelle
-
“Grand smash” tournoi ping pong

MERCREDI :

“Sur les routes du soleil levant”
balade à la journée avec **pique-nique**

JEUDI :

“Plus on nem plus on riz” atelier cuisine
-
“L’a peint” activité manuelle

VENDREDI :

“Passerelle express” jeux
-
“Olympiades asiatiques” jeux

**SUR LES ROUTES DU
SOLEIL LEVANT**

ÉLÉMENTAIRES

**VOUS POUVEZ DÉPOSER VOS ENFANTS
ENTRE 7H30 ET 9H ET VENIR LES
RÉCUPÉRER ENTRE 17H ET 18H30.
POUR LE BON DÉROULÉ DE LA
JOURNÉE MERCI DE RESPECTER LES
HORAIRES.**

**CHAQUE ENFANT DOIT AVOIR UNE
TENUE ADAPTÉE À L'ACTIVITÉ ET À
LA MÉTÉO.
UN CHANGE EST DEMANDÉ DANS LE
SAC AINSI QU'UNE GOURDE**

**DU 13 AU 17
AVRIL**

LUNDI :

“Tic tac boom” activité manuelle
-
“La bataille des résistants” jeux collectifs

MARDI :

“Le Vercors au bout des doigts” activité
manuelle
-
“L’attaque des boutons” grand jeu

MERCREDI :

“La mine gourmande” activité pâtisserie
-
“L’appel de la libération” jeux

JEUDI :

“La fabrique du Vercors” activité manuelle
-
“Les messagers de l’ombre” grand jeu

VENDREDI :

“Les sentiers des maquisards”
balade avec pique-nique

**SUR LES SENTIERS DU
VERCORS**



CHANTIER VERTACOS 2026

LANS-EN-VERCORS



Participation active et motivation
Missions citoyennes



Du 17 au 21 Aout 2026
Du 24 au 28 Aout 2026



24 jeunes de 14 à 17 ans
A la demi journée sur la semaine,
tous les matins ou tous les
après-midis



20h de travail
hebdomadaire



Travail rémunéré en fonction de
l'âge



Dossier à remettre pour le 30
avril 2026

Dossier d'inscription, lettre de
motivation et autorisation parentale à
déposer en Mairie

☎ 04 76 95 40 44

🌐 mairie@lansvercors.fr



Chantiers Vertaco : inscriptions ouvertes !

La Communauté de Communes du Massif du Vercors, les communes du Plateau et le dispositif Info-Jeunes Vercors 4 Montagnes de l'Agopop – Maison des Habitants proposent des « Chantiers Vertaco » durant l'été.

Comment ça marche ?

- Télécharger, compléter et retourner le dossier d'inscription sur le [site de la mairie](#),
- Prendre contact avec la mairie de Lans pour constituer son dossier,
- Après décision du jury, le jeune reçoit un courrier par voie postale pour les modalités à suivre.

[Plus d'infos](#)

Jumelage

Le comité de jumelage : qu'est ce que c'est ?

Lans est jumelé avec les communes de Trévou-Tréguignec en Bretagne et St Donat au Québec. C'est un atout formidable pour notre village. De nombreux échanges notamment avec les plus jeunes ont eu lieu ces dernières années ; des amitiés sont nées, de merveilleux souvenirs aussi lors des différentes rencontres.

D'autres projets sont en cours... notamment le voyage du Conseil Municipale des Jeunes à Trévou-Tréguignec.

Néanmoins le comité de jumelage (association loi 1901) a besoin de se renouveler et de se redynamiser. Si l'aventure vous intéresse, si vous avez des envies de découverte et de partage d'échanges multiculturels, si vous avez des idées de projets, alors rejoignez nous....

Une réunion publique se tiendra le Mardi 28 Avril en la salle St Donat à 20h.

Le comité de jumelage vous attend nombreux.



Trévou-Tréguignec



St Donat

Déchets

Un mégot pollue plus que vous ne le pensez

Emporté par le vent ou la pluie, un mégot jeté par terre finit souvent dans les égouts puis dans les réseaux d'assainissement et les rivières. Sa petite taille ne lui permet pas d'être filtré et nuit au fonctionnement des stations d'épuration. Un mégot risque ainsi fortement de rejoindre les fleuves et les rivières pour terminer sa course dans les mers et les océans. On estime d'ailleurs que 80 % des déchets marins sont issus de la terre ferme.

Au-delà de la pollution visuelle, un mégot jeté dans la rue, dans le caniveau ou dans la nature a un impact sur l'environnement :

- un mégot contient des matières plastiques qui polluent l'eau,
- un mégot peut mettre plusieurs années à se dégrader,
- un mégot mal jeté risque d'être ingéré par la faune.

A Lans-en-Vercors, on jette son "mégot où il faut" et la commune vous accompagne dans ce petit geste grâce à 2 dispositifs implantés depuis quelques années maintenant :

- **les cendriers de rue** : fixés aux murs, placés au-dessus des poubelles ou montés sur des poteaux, les cendriers de rue permettent de jeter un mégot en toute sécurité,

- **le cendrier de poche** : pratique et facile à utiliser, il vous assure que vos mégots ne finissent pas dans la nature. Vous pouvez vous en procurer gratuitement à l'accueil de la mairie, au bureau d'information touristique de Lans et au Cairn.



Environnement

Devenez "Happy Culteur"

Le rucher collectif à l'Écluse est un lieu ouvert à toute personne désireuse de s'initier à l'apiculture.



Un petit groupe de joyeux apiculteurs vous accompagnera dans la démarche afin de découvrir tous les secrets des ruches et des abeilles et également vous permettre de mieux lutter contre les nuisibles (frelons asiatiques). Vous pouvez installer jusqu'à 3 ruches pour une durée de 3 ans, gratuitement. N'hésitez plus et demandez conseil auprès du [réfèrent du rucher](#) pour connaître la démarche à suivre.

Mobilités

Transport à la demande solidaire : on ne laisse plus personne sur le bord de la route !

Pour faire face à l'isolement de certaines personnes n'ayant plus de voiture ou ne pouvant plus

conduire, la CCMV propose un nouveau service de transport à la demande solidaire. Celui-ci repose sur la mise en relation de demande de trajets passagers avec une communauté de conducteurs inscrits au préalable, prête à rendre service - aller chercher la personne demandeuse et la ramener.

Pour les remercier de leur mise à disposition d'un véhicule, de leur temps, les conducteurs sont indemnisés à hauteur de 0,32 €/ km. Le service est donc payant pour l'utilisateur mais la Communauté de Communes prend en charge 75 % des tickets pour les allocataires des minimas sociaux !

A partir de juin, pour aller faire ses courses, se rendre à un rendez vous médical, il vous suffira de contacter la plateforme téléphonique d'Atchoum (l'opérateur retenu par la CCMV) au 04 20 26 59 86. Le paiement sera possible en ligne (www.atchoum.eu) ou dans des points relais présents sur le territoire (à la Médiathèque pour Lans-en-Vercors).

Avant cela, il nous faut trouver des conducteurs bénévoles ! Avis donc aux personnes désireuses de rendre service ! Pour vous inscrire, il vous suffit de composer le même numéro et de vous déclarer conducteur.

Ce service a été préparé avec les CCAS du territoire, le Département, les acteurs de santé et les nombreuses associations de solidarité sur le territoire. L'objectif : répondre aux besoins de mobilité des plus fragiles et ainsi ne plus laisser personne sur le bord de la route.

Ce nouveau service est complémentaire des solutions de covoiturage déjà existantes sur le territoire avec *Signalez-vous* et *M Covoit'Lignes+*. Il vient les renforcer !

Atchoum, COMMENT ÇA MARCHE ?



Le passager fait sa demande de trajet qui est envoyée aux conducteurs inscrits sur sa commune



Le conducteur s'inscrit, il reçoit les demandes de trajet correspondantes à ses critères

Le conducteur est indemnisé par le passager en fonction de la distance du trajet et selon les règles du covoiturage.

Économie



APPEL À PROJETS

CIGALES cherchent FOURMIS

**VOUS PORTEZ UN PROJET À PLUS-VALUE LOCALE
SOCIALE, ÉCOLOGIQUE OU CULTURELLE
SUR LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ?**

**VOUS ÊTES EN RECHERCHE DE FINANCEMENTS ET
D'ACCOMPAGNEMENT ?**

du 19 mars au 27 avril 2026

CIGALES

"Vous créez ou développez un projet à plus-value locale, sociale, environnementale ou culturelle ? Vous êtes à la recherche d'accompagnement et de financements ?

Les CIGALES d'Auvergne Rhône-Alpes peuvent vous aider !

Candidatez en ligne jusqu'au 27 avril 2026 pour bénéficier du soutien des clubs d'investisseurs citoyens de votre territoire.

[Rendez-vous ici](#)

Qu'est-ce qu'une "CIGALES" ?

Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire

Les CIGALES sont des clubs de 5 à 20 citoyens qui mettent chaque mois une partie de leur épargne en commun pour soutenir financièrement et humainement des projets sociaux, solidaires, environnementaux ou culturels sur leur territoire. L'activité de ces clubs, dont l'initiative remonte aux années 80, s'inscrit dans la **perspective d'une économie alternative et solidaire** en favorisant la création d'emplois, la lutte contre l'exclusion, la protection de l'environnement et le développement culturel. Les CIGALES accompagnent financièrement et humainement les porteurs et les porteuses de projets dans un esprit bienveillant.

Avis d'enquête publique

Projet de déclassement de parties de voies communales et de chemins ruraux

Par arrêté en date du 16 février 2026,

Le Maire de Lans-en-Vercors a ordonné l'ouverture de l'enquête publique ayant pour objet le déclassement de parties de voies communales et de chemins ruraux ayant pour effet de régulariser des situations anciennes aux lieux-dits de L'Aigle - Les Falcons - La Cote - Rochefort, et Les Girards.

Au terme de cette enquête publique, le conseil municipal procédera aux échanges et ventes de terrains nécessaires à la régularisation de ce dossier,

A cet effet, Monsieur Philippe ROUSSET a été désigné comme Commissaire Enquêteur.

L'enquête se déroulera en Mairie de Lans-en-Vercors du 3 au 22 avril 2026 inclus aux jours habituels d'ouverture :

Les lundis aux jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h, et

Les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie :

Le vendredi 3 avril 2026 de 9h à 12h30, et

Le mercredi 22 avril 2026 de 13h30 à 17h

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Il pourra également adresser par écrit ses observations à l'attention de M. le Commissaire Enquêteur à Mairie de Lans-en-Vercors, 1 place de la Mairie - 38 250 LANS EN VERCORS ou par [courriel](#). Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en Mairie.

À NOTER DANS VOS AGENDAS



Les animations de l'OTI



Agenda municipal

Conseil Municipal - Salle St Donat - 7 avril - 20h

Conseil municipal Jeunes - 20 avril - 16h30



Les spectacles du Cairn

[Cliquez ici pour consulter les offres d'emploi de la commune](#)

Le bulletin municipal sera distribué dans les boîtes aux lettres ultérieurement.



Mairie de Lans-en-Vercors

1 place de la mairie, 38250, Lans-en-Vercors

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL | default : "mairie@lansenvercors.fr" }}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

